

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLÉ :

Le (la) Maître de Conférences recruté(e) enseignera au sein de l'UFR de Chimie de l'Université Clermont Auvergne. Il (elle) devra s'investir pleinement dans des enseignements de type Cours magistraux, Travaux Dirigés et Travaux Pratiques à tous les niveaux de la formation universitaire. Il/Elle viendra ainsi renforcer l'équipe pédagogique notamment dans les matières suivantes : structure de la matière, cinétique chimique, spectroscopie et chimie quantique ...etc. Des compétences particulières dans le domaine la physico-chimie des polymères seront indispensables. Une grande partie du service d'enseignement sera réalisée au sein de la licence professionnelle Métiers de l'emballage et du conditionnement et du Master « Ingénierie de Conception » (parcours Packaging) au Puy en Velay en interaction forte avec l'école ESEPAC (Ecole Supérieure Européenne de Packaging).

Une participation active dans l'élaboration et l'enseignement des travaux pratiques sera demandée. Ce service pourra être amené à évoluer en fonction des besoins et de l'évolution de l'offre de formation de l'UFR de Chimie.

Une expérience d'enseignement, acquise en thèse ou pendant des années postdoctorales, est souhaitable.

La personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant au centre de l'apprentissage et mobilisant des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique; elle s'engagera dans les démarches programme et compétences. Des actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire seront proposées par l'UCA.

Département d'enseignement, le cas échéant : UFR de Chimie

Lieu(x) d'exercice : Campus Universitaire des Cézeaux, 24 avenue Blaise Pascal, TSA 60026, CS 60026, 63178

Équipe pédagogique : équipe pédagogique de l'UFR de chimie

Nom directeur du département ou du responsable enseignement : Mohamed SARAKHA

☎ Directeur département : 04 73 40 71 70

Mail directeur ou responsable : mohamed.sarakha@uca.fr

URL département le cas échéant : <https://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-formations/par-ufr-ecoles-et-iut/ufr-de-chimie/>

PROFIL RECHERCHE DETAILLÉ :

Le domaine d'activité scientifique dans lequel se dérouleront les travaux de recherche de l'enseignant-chercheur recruté(e) concerne l'approche physico-chimique de la photodégradation des polymères et l'étude des mécanismes réactionnels et des processus primaires.

L'enseignant(e)-chercheur(se) recruté(e) rejoindra la thématique POPPI de l'équipe Photochimie de l'ICCF. Cette thématique porte sur l'étude du vieillissement des polymères, spécificité clermontoise reconnue au plan international. L'accent sera mis sur l'étude des lois générales de comportement en fonction des paramètres physico-chimiques mis en jeu, et sur les aspects cinétiques et physiques du vieillissement, ainsi que sur l'impact du vieillissement sur les phénomènes de transport. L'étude du comportement de nouveaux polymères à propriétés spécifiques sera également parmi les objectifs à moyen terme que l'EC recruté(e) devra développer.

L'un des aspects importants de l'activité de l'EC sera la valorisation et le transfert des résultats de la recherche vers le monde industriel. Le candidat ou la candidate devra posséder une formation de base dans le domaine des polymères, de la physico-chimie. Des compétences sur les techniques d'analyse des propriétés de transport (perméabilité, migration) seraient appréciées, et permettraient de combiner des aspects recherche à des problématiques spécifiques traitées en enseignement (ESEPAC).

Nom du laboratoire : Institut de Chimie de Clermont Ferrand (ICCF 6296)

Lieu d'exercice : Institut de Chimie de Clermont-Ferrand (ICCF) - UMR 6296, Bâtiments Chimie 7,

Campus Universitaire des Cézeaux, 24 avenue Blaise Pascal, TSA 60026, CS 60026, 63178

AUBIERE Cedex

Contact : Sandrine Therias ; sandrine.therias@uca.fr

Nom directeur du laboratoire : Fabrice Leroux

☎ Directeur du laboratoire : +33 (0)4.73.40.70.36

Mail directeur du laboratoire : fabrice.leroux@uca.fr

URL LABO : <http://iccf.univ-bpclermont.fr/spip.php?rubrique27>

MODALITÉS SPECIFIQUES DE RECRUTEMENT :

Selon l'article 9-2 du décret n°84-431 du 06 juin 1984, « l'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Dans le cadre de ce recrutement, l'audition des candidats par le comité de sélection comprendra une mise en situation professionnelle.

Modalités de la mise en situation :

- elle ne sera pas publique ;
- elle se fera sous forme d'une leçon de 10 minutes ;
- le support utilisé sera précisé par le comité de sélection lors de la convocation à l'audition ;
- l'objectif est de déterminer si le(la) candidat(e) a les compétences spécifiques dans le domaine de la physico-chimie des polymères. Ces compétences sont requises pour l'enseignement et la recherche ;
- le thème sera imposé et déterminé par le comité de sélection qui le communiquera au (à la) candidat(e) lors de l'envoi de la convocation pour l'audition ;
- la durée totale de la mise en situation suivie de l'audition sera communiquée au (à la) candidat(e) lors de la convocation ;
- Le/La candidat(e) aura à disposition un ordinateur et un vidéoprojecteur ;
- Si le(la) candidat(e) demande une audition par visioconférence, il/elle devra s'assurer que la salle soit adaptée à la mise en situation et se munir d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent impérativement être enregistrées sur le site internet GALAXIE
(Clôture des enregistrements sur GALAXIE, le **mardi 26 mars 2019 à 16 heures**, heure de Paris)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Les candidats établissent un dossier papier en 3 exemplaires identiques (Chacun dans une enveloppe, un destiné à M. le Président de l'Université, deux autres pour les rapporteurs) **qu'ils regroupent pour envoi dans une seule enveloppe** en mentionnant sur chacune des 4 enveloppes leur nom et adresse ainsi que le N° et l'intitulé exact de l'emploi postulé et qu'ils adressent à :

Université Clermont Auvergne
Direction des Ressources Humaines
Pôle Recrutement & Mobilité
49, Boulevard François Mitterrand
CS 60032
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

L'ensemble des documents doit être envoyé **par voie postale ou déposé** au plus tard
à la date du **jeudi 28 mars 2019**

(Dépôt avant 16 h à l'adresse ci-dessus ou envoi postal avant minuit, **le cachet de la poste faisant foi**)
Il vous est vivement conseillé de demander aux services postaux une preuve de dépôt.

Tout dossier ou document envoyé ou déposé hors délai sera déclaré irrecevable.
Tout dossier encore incomplet à la date limite d'envoi sera déclaré irrecevable.

Le dossier de candidature comporte, à l'exclusion de toute autre pièce non prévue par les textes
(Arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU) :

- 1 La déclaration de candidature (Imprimée depuis Galaxie) **datée et signée par le candidat** ;
- 2 Une copie d'une pièce d'identité avec photographie (Recto/Verso) ;
- 3 Un *curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés lors de l'audition ;
- 4 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés
 - Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de MCF ;
 - Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de PR ;
- 5 Une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu (**Rapport de soutenance de la thèse**), le cas échéant;
Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.
- 6 **Pour les candidats à un poste de professeur d'université**, un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles, et réalisations mentionnés dans le *curriculum vitae*.
Les candidats au concours de MCF devront adresser les travaux mentionnés dans le curriculum vitae uniquement s'ils sont convoqués à une audition.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** suivant qu'il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le candidat est invité à prendre connaissance des dispositions particulières des arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours, respectivement pour les MCF et les PR.

Point d'attention (Art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état) : **Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint, les candidats pacsés doivent également établir la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts.**

- Pour les pacs établis avant le 01 janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 01 janvier et le 01 septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

Informations complémentaires sur le recrutement :

Des informations plus complètes dont les profils des postes, les compositions des comités de sélection, les conditions d'audition par visioconférence sont disponibles sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : [www.uca.fr, onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement » :](http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/recrutement/) <http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/recrutement/>

Suivi dématérialisé du dossier de candidature

Vous ne recevrez aucun document de la DRH

Tout au long de la procédure vous pourrez suivre le traitement de votre candidature en vous connectant à l'application GALAXIE. Vous serez alerté par courrier électronique chaque fois qu'une évolution interviendra.

Il appartient au candidat de consulter régulièrement sur GALAXIE l'état d'avancement de son dossier même déclaré recevable et ultérieurement l'état de son classement.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée au service recrutement de la DRH/UCA, le cachet d'arrivée faisant foi.

Aucune invitation à compléter le dossier ne sera envoyée au candidat par le service recrutement de la DRH.